

Procès-verbal

Assemblée générale de l'AHCVV du jeudi 18 novembre 2021 à 20h au Manège en Ville

Présents : 18 personnes

Excusés: 4 personnes

Madeleine Gurny, Présidente, souhaite la bienvenue à tous et en particulier à Luca Carrozzini qui représente l'Antenne sociale Eaux-Vives-Cité-Champel et qui sera présent au Manège en Ville tous les premiers mercredi du mois, de 14h à 16h pour répondre sur place aux questions des habitants du quartier. C'est avec lui que Robert Gurny a pu concrétiser les actions nécessaires en faveur des aînés qui avaient été mise en évidence lors du Forum Social du printemps 2019.

Ainsi, il est prévu pour les aînés un repas au Manège le 15 décembre (en principe dès 64-65 ans, mais tous ceux qui se sentent isolés seront accueillis) et une séance de cinéma gratuite le 2 décembre au City.

1. Approbation de l'ordre du jour :

OK

2. Approbation du PV de l'AG du 11 février 2019:

Le PV est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Présentation du rapport d'activités 2019-2021 (voir le rapport écrit de la Présidente, sur le site www.ahcvv.ch et en annexe de ce PV.)

En sus de ce rapport, d'autres points ont été abordés ou précisés lors de la présentation, qui sont relatés ci-dessous.

Concernant l'utilisation de **l'espace public**, l'un des buts de notre association est de rendre la vie plus agréable en Vielle-Ville (VV). Une idée, issue des discussions que le comité a eues avec les conférenciers qui avaient été sollicités pour l'AG avortée du 9 mars 2020, serait de fermer régulièrement, mais de manière éphémère, certaines rues et de les mettre à disposition des habitants, comme lors des manifestations du type « La Ville est à vous » qui ont lieu dans d'autres quartiers de la Ville, ou lors de Fêtes des voisins.

Depuis février 2019 neuf numéros de notre **journal** sont parus, le tirage se monte à 8400 exemplaires, dont 7760 sont distribués à toutes les adresses de l'arrondissement électoral Cité-Rive ce qui est énorme pour un journal de quartier. Sont remerciés Andrienne, Florence, Madeleine et Robert, les chevilles ouvrières de ce journal.

Le dernier numéro du journal, qui va être distribué début décembre, est consacré au **Manège en Ville**. Les travaux de rénovation ont commencé en 2018, et les finitions sont en train d'être achevées. Andrienne Soutter, a écrit une chronologie de ce que l'AHCVV a entrepris depuis la fondation de l'association, pour que ce Manège devienne une réalité. Ce document est consultable sur le site.

Les six associations sont solidairement partenaires de la Ville qui a accepté qu'elles gèrent le Manège en « ***gouvernance partagée*** », ou ***holacratie***.

Le 29 janvier prochain aura lieu ***l'inauguration du Manège en Ville***, qui suivra l'officielle, qui a eu lieu en octobre de cette année.

Il n'y a toujours pas de solution pour le ***local de musique***: celui-ci doit être permanent car des instruments y sont entreposés. À ce jour les recherches continuent pour trouver un local en VV.

L'association a également entrepris des démarches afin de sécuriser le périmètre du Manège. Suite à un courrier à Mme Frédérique Perler, la ***circulation est interdite à la rue Piachaud***, qui s'appelle maintenant Julienne Piachaud, mais le panneau de signalisation n'est pas respecté car les automobilistes coincés par ces bornes actuellement sont sinon obligés de refaire la rue St-Léger en marche arrière. La prochaine étape sera le ***déplacement des bornes*** au niveau sous le pont de l'Athénée. Une personne pose très justement la question de l'accès aux parkings deux-roues devant et derrière la maison Colladon. L'AHCVV va en discuter avec la police.

Un teaser du ***film*** réalisé par Pascal BAUGARTNER sera présenté lors de l'inauguration, et la projection du film en avant-première qui inclura les prises de vue lors de l'inauguration aura peut-être lieu avant les vacances d'été.

Robert Gurny évoque des ***liens entre notre association et celle des habitants de Zurich***, dont certains ont contribué au crowdfunding pour le film. Oriana Bruecker demande alors sur quelles bases reposent ces liens (personnels ou statutaires). Des rencontres ont été organisées à plusieurs reprises entre les comités de l'association de ZH et de l'AHCVV, parfois à Zurich, parfois à Genève, ce sont des contacts non-statutaires, mais ceux qui y ont participé ont beaucoup appris.

Jean-Charles Lathion nous informe que l'association «A-DÉFI désendettement » et fiscalité. lui a demandé si elle pouvait avoir un local dans le Manège. Comme tous les autres usagers potentiels, ils doivent écrire à la Maison de quartier qui gère la mise à disposition des salles.

Le comité de l'AHCVV va continuer à se battre pour que du logement puisse voir le jour sur la ***Friche derrière l'Alhambra***, malgré les vents contraires.

Concernant la ***transformation d'arcades en bureaux***, il faut signaler que la loi interdit des bureaux fermés (non accessibles par tout le monde) et opaques. L'association dénonce ces abus depuis longtemps. Une participante cite deux cas illégaux au Bourg-de-Four. Il s'agit de deux énormes arcades complètement fermées, transformées en bureaux, le CA pourrait intervenir mais semble ne rien vouloir faire. Il faut dire que la Ville et l'Etat utilisent des arcades comme bureaux.

Le fait est aussi qu'il y a beaucoup de ***arcades vides*** en Ville, ce qui donne un sentiment de ville triste. Est évoquée l'idée d'un « City Manager », comme il en existe à Fribourg et à Lausanne, chargé de créer des animations dans les arcades vides, qui va être reprise par Oriana Bruecker sous forme de question orale au Conseil municipal.

Confédération-Centre : 25 arcades n'arrivent pas à être louées ! Une grande marque est toujours recherchée, à ce jour sans succès.

Andrienne Soutter cite également le cas d'immeubles rachetés par des groupes immobiliers, puis laissés à l'abandon, la Ville n'intervient apparemment pas.

Il faudrait que tous les habitants constatant quelque chose d'illégal ou d'anormal le dénoncent au Conseil administratif (tant qu'il n'a pas nommé de personne ou service de contact).

La motion de JC Lathion traitant de la transformation de **bureaux de l'Etat en logement** à largement passé la rampe de la Commission du logement, elle va être traitée en plénière. Le projet propose également qu'une partie du parc soit géré par des coopératives, afin d'assurer une certaine mixité sociale. Les magistrats, pour des raisons historiques notamment, doivent conserver leurs bureaux dans la Vieille-Ville (VV), mais l'administration doit être relocalisée hors VV (comme c'est déjà le cas pour l'OCPM). L'idée est de redonner des habitants à la VV. Le Conseil d'Etat va se saisir de cette question, mais la réponse de Serge Dal Busco est très décevante, il pense que cette idée est contre-productive, les fonctionnaires de la Ville fréquentant les établissements publics dans le périmètre. S'ils partent il y aura un manque à gagner pour les restaurants ! tel est son argument.

Un autre argument invoqué par les autorités est que cette transformation coûterait très cher en nouvelles constructions, mais ceci n'est pas valide comme argument selon Robert Gurny ; il informe que l'Etat (via la CPEG) est en train de construire de gigantesques espaces-bureaux au PAV, outre que la CPEG dispose déjà d'un bon nombre de bureaux déjà construits mais vides.

Concernant les **incivilités** en général, il faut les signaler à la Police municipale, à chaque constat (022 418 20 20). Si rien ne suit, alors il faut écrire à la Conseillère en charge de la question (Marie Barbey-Chappuis).

L'affectation de **l'ancien immeuble de la Maison de Quartier de Chausse-Coq** n'est pas encore établie, des discussions sont en cours, mais l'existence du commerce PAM n'est pas remise en question.

Une participante signale la disparition d'un bassin en pierre à la **Rampe de la Fonderie**, probablement volé suite à un déplacement rendu nécessaire pour parquer une camionnette lors de travaux en face (!).

On ne sait absolument pas quand vont finir les **travaux à la rampe de la Treille**, qui semblent durer depuis une éternité (le Covid est cependant passé par là entretemps). L'association va demander des infos.

4. Présentation des comptes 2019 et 2020 par Umut, revus par Isabel Bejar Alonso, vérificatrice : approuvés par acclamation.

5. Réélection de la Présidente Madeleine GURNY : réélue par acclamation. Elle note que c'est son dernier mandat, celui-ci étant limité à 4 ans, sauf dérogation.

6. Réélection des membres du Comité: tous réélus par acclamation :

Fabienne Aubry-Conne, Oriana Brucker, Robert Gurny, Michela Johnson, Roman Juon, Jean-Charles Lathion, Jean-Marie Mellana, Andrienne Soutter, Florence Vandenbeusch, Umut Yuksel (trésorier), Patrice Zurcher.

7. Divers

Un participant propose que la rue Etienne-Dumont reprenne son nom d'origine, à savoir la rue des Belles-Filles. Oriana explique qu'il existe un service s'occupant du changement des noms de rues. Une courte discussion suit, sur le sujet de la **féminisation des noms de rues**. JCL pense que remplacer des noms de rues existantes est faire fi de l'histoire. Une autre participante évoque le projet de changer le nom de la rue Théodore de Bèze en un nom de femme. Elle pense que c'est un scandale absolu.

Oriana souligne que les discussions sont également vives quand ces changements affectent l'effacement des traces du colonialisme dans les Ville (pas seulement à Genève).

La **lumière reste allumée toute la nuit** dans les bureaux du Palais de Justice. N'est-il pas possible de diminuer cette consommation ? Une première réponse donnée par les huissiers est que cela est impossible : des magistrats travaillent peut-être la nuit etc. Un courrier a ensuite été envoyé au Service cantonal de l'énergie, qui a répondu « on va s'en occuper », depuis pas de nouvelles. Mêmes constatations de négligence dans les bureaux des Conseillers d'Etat, ou au Grand-Théâtre. Des magasins restent également allumés toute la nuit. Notre association ne peut pas faire grand-chose, si ce n'est contacter les SIG, qui à leur tour peuvent sensibiliser les privés.

Des anciens anneaux, des **attaches à chevaux**, ont été enlevés sur les murs de la Débridée, à la rue Tabazan lors des travaux réalisés par M. Nyffeler. Ils n'ont depuis jamais été remis. Ils représentent pourtant une trace historique.

Un participant demande quand la place **BDF va être pavée** en prolongation de la rue Etienne-Dumont et suggère qu'à cette occasion, on pourrait y planter des arbres. Oriana Bruecker dit qu'elle va poser une question orale.

La séance est levée à 22h et suivie d'une verrée qui permet à chacun de faire connaissance des autres.

Procès-verbal

Rédigé par Jean-Marie Mellana
le 18.11.2021

approuvé par Madeleine Gurny
le 24.11.2021